

ISLE JOURDAIN HOCKEY CLUB

DOSSIER DE PARTENARIAT





SOMMAIRE

I. PRÉSENTATION DU CLUB

- Qui sommes nous ?
- Le hockey en France et dans le monde

II. NOS BESOINS

- Déplacements des collectifs
- Matériel du club
- Éducateur professionnel

III. COLLABORATION

- Nos offres
- Processus
- Convention de partenariat



PRÉSENTATION DU CLUB

QUI SOMMES-NOUS ?

Le club de hockey sur gazon de L'Isle Jourdain a été fondé en 2006 par Stéphane Montécot et Christophe Germain avec 8 licenciés au début.

Aujourd'hui, c'est une école de hockey forte de 15 éducateurs, 1 entraîneur professionnel et de 90 enfants de moins de 16 ans qui participent à la vie du club, sur les 160 licenciés hommes et femmes.

L'équipe Seniors 1 Hommes évolue actuellement en National 3 sur gazon. L'équipe féminine évolue en National 2 sur gazon. Quant aux équipes jeunes, les U17 commencent à se qualifier petit à petit en phase finale de championnat de France.

Aujourd'hui, les objectifs du club sont clairs : continuer le développement de la pratique dans la région, développer la pratique féminine et performer en phase finale de championnat de France.

Pour arriver à ce niveau et faire briller le club, celui-ci a besoin d'augmenter ses performances via des équipements de qualité et le financement de ses déplacements sur les tournois inter-régionaux et nationaux.



TATIANA DINTROZ

Présidente du club

PRÉSENTATION DU CLUB

LE HOCKEY EN FRANCE ET DANS LE MONDE

En France, le hockey compte environ 16 000 licenciés, dont 4 900 femmes, et attire au total 50 000 pratiquants. Ce sport mixte à 68% d'hommes et 32% de femmes, connaît une popularité grandissante.

Les équipes de France Masculine et Féminine ont obtenu leur qualifications pour les Jeux Olympiques de 2024 à Paris, suscitant un enthousiasme croissant dans le pays.

Le hockey rassemble 127 pays pratiquants. Présent aux Jeux Olympiques depuis 1908, il est le deuxième sport le plus regardé aux JO d'été.





NOS BESOINS

DÉPLACEMENTS DES COLLECTIFS

Notre sport est très peu développé en France, encore plus dans notre région. Afin de pouvoir pratiquer le plus souvent possible, nous devons régulièrement nous déplacer dans d'autres régions de France pour jouer nos matchs de championnat.

ÉQUIPE FÉMININE

4 week-ends de déplacement en France :

- 2 nuits d'hôtels pour 18 personnes par week-end
- Location de minibus ou billet de train/avion
- Participation financière pour les frais d'arbitrages
- Repas de l'équipe

Environ **3000€** par week end soit **12000€ pour seulement 4 dates** (pour chaque week-end, les joueuses participent financièrement pour aider le club)

ÉQUIPE MASCULINE

L'équipe senior masculine a la chance de pouvoir effectuer des matchs plus proche. Cependant ils doivent effectuer 3 déplacements sur Bordeaux, et 2 déplacements sur Montpellier. Ils se déplacent avec les voitures personnelles des joueurs.

Le club rembourse les frais pour chaque voiture qui se déplace, généralement 4 voitures sont utilisées.

- 5 déplacement (Bordeaux/Montpellier)
- Environ 150€ par voiture sur 1 déplacements x 4 voitures : 600€ par déplacement.

3000€ de frais de déplacement à rembourser par ans.

CATÉGORIES U14 ET U17

- 2 déplacements de 4 voitures sont à prévoir sur Bordeaux, par catégorie.

Environ 2400€ de frais, remboursés aux parents.



NOS BESOINS

MATERIEL DU CLUB

La pratique du hockey sur gazon, nécessite un équipement spécifique, à la fois pour la sécurité et pour garantir de bonnes conditions d'entraînement et de compétitions.

LE GARDIEN DE BUT

Le poste de gardien est particulièrement exigeant et demande une protection complète : casque, plastron, guêtre, coquille, gants, et short.

Cet équipement est indispensable pour protéger efficacement face aux tirs parfois très puissants sur des courtes distances (jusqu'à plus de 100 km/h).

Le coût d'un kit complet de gardien est très élevé, en moyenne, l'équipement coûte **2000€ pour un gardien adulte**, cet équipement a une durée de vie plus ou moins longue selon la qualité.



PROTECTION POUR LES JOUEURS - PENALTY CORNER

Lors de cette phase de jeu, les joueurs défendent face à des frappes directes à courte distance (15m), pour limiter les risques de blessures, ils doivent être équipés de protections spécifiques qui sont obligatoires. Notamment un masque de protection qui coûte environ 90€

Cette protection est obligatoire pour les 4 joueurs qui défendent sur l'action. Que ce soit les équipes seniors ou les effectifs jeunes, tous doivent être équipés.

- 16 "Face Mask" de différentes tailles coûtent donc environ **1500€**

NOS BESOINS

MATERIEL DU CLUB

Keeping Set (2024/25)



Mercian Evolution Elite Full Goal Keeping Set (2024/25)

Achetez-le maintenant et recevez-le ven., 22 août avec DPD

1 656,00 £ 2 070,00 £ **Économisez 20%** TAX INCLUDED

Taille	Quantité	Prix	Ajouter au panier
Grande	1 IN STOCK	1 656,00 £ 20% off	Ajouter Au Panier
Moyen	1 IN STOCK	1 656,00 £ 20% off	Ajouter Au Panier

Tu As Une Question? Cliquez Pour Nous Envoyer Un Message WhatsApp

Période De Retour De 30 Jours & Garantie Fabricant De 6 Mois

Livraison Rapide Personne Ne Livre Plus Vite !

Livraison Mondiale sans Taxes Ni Droits D'importation

[Message Us](#)



Masque OBO Face OFF steel

85,00 € TTC

OBO

Le nouveau masque OBO bénéficie des années d'expériences et d'études pour les casques OBO.

La meilleure des protections sur petit corner avec une visibilité améliorée, portée par 80% des défenseurs de corners aux JO..

État: **Nouveau**

Référence: **OBO505**

Taille (L): **L**

EN STOCK

[Ajouter au panier](#)

Partager [f](#) [t](#) [p](#)

NOS BESOINS

ÉDUCATEUR PROFESSIONNEL

Au-delà du matériel, le développement de notre club repose aussi sur la présence d'un éducateur professionnel.



POURQUOI UN ÉDUCATEUR PROFESSIONNEL EST INDISPENSABLE ?

- Aujourd'hui le club dispose de peu de bénévoles disponibles. Cela limite nos possibilités d'entraînements, alors que nos jeunes licenciés sont de plus en plus nombreux.
- La présence d'un éducateur professionnel permet de garantir des séances régulières, encadrés et de qualité.
- Nous souhaitons proposer 2 entraînements par semaine aux enfants, afin de leur offrir une progression réelle, une meilleure cohésion et davantage de plaisir à la pratique.
- L'éducateur, joue également un rôle clé dans nos interventions scolaires, tout au long de l'année, pour faire découvrir le hockey sur gazon à un large public et attirer de nouveaux joueurs vers le club.

VÉRITABLE PROJET, ÉDUCATIF ET SOCIAL

Au-delà de l'aspect sportif, la présence d'un éducateur sportif contribue à :

- Transmettre les valeurs du respect, d'engagement et de solidarité propres aux sports collectifs.
- Favorise l'inclusion des enfants, y compris ceux éloignés de la pratique sportive.
- Créer un lien fort avec les écoles et la commune, en positionnant le club comme acteur de la vie locale, et en accompagnant les jeunes vers une pratique durable et sécurisée du sport.

UN COÛT IMPORTANT POUR LE CLUB

Embaucher un éducateur professionnel, représentant un investissement conséquent, le coût annuel (salaire + charges sociales) se situe entre **30 000€ et 40 000€ par an.**



COLLABORATION

NOS OFFRES

VISIBILITÉ SPORTIVE ET LOCALE

- **Logo sur le maillot des collectifs** : visibilité directe lors des matchs officiels et amicaux
- **Panneaux publicitaires autour du terrain** : présence à chaque entraînement, match et événement accueilli par le club. Ces panneaux sont également visibles de tous car le terrain est libre d'accès.
- **Présence sur nos supports numériques** : publications sur nos réseaux sociaux, sur le site Internet du club, la newsletter.

ACTIONS EXCLUSIVES POUR LES SPONSORS

- **Journée entreprise au club** : on propose une initiation au hockey sur gazon pour vos salariés (team building original, ludique et sportif)
- **Interviews croisées** : vous êtes présents sur les réseaux sociaux ? On vous propose de présenter un de vos produits avec le maillot du club. Cette petite pub originale sera mise en valeur sur nos réseaux sociaux. Une manière idéale d'humaniser le partenariat

SOUTENIR L'IJHC, UN ENGAGEMENT CITOYEN

- Le club agit dans les écoles, favorise l'inclusion, développe le sport féminin et propose une pratique saine et sécurisée. Un T-shirt sponsorisé avec votre entreprise lors des interventions montre votre soutien.
- Votre entreprise s'engage dans un projet à impact social : favoriser le sport pour tous, transmettre des valeurs éducatives et participer à la vie locale.

COLLABORATION

NOS OFFRES

PLATINE

PARTENAIRE PRINCIPAL

Tous les avantages **Or**, + :

- Team Building
- Pancarte publicitaire terrain
- Exposition de stand possible lors des manifestations club
- Logo présent sur tous les posts réseaux sociaux du club
- 1 post interview croisée, portrait du partenaire sur les réseaux
- Logo mis en avant sur le site internet

2000€

OR

PARTENAIRE MAJEUR

Tous les avantages **Argent**, + :

- Mise en avant sur la newsletter
- Présentation du partenaire dans un post dédié sur nos réseaux sociaux
- Possibilité de distribuer flyers/goodies du partenaire lors des matchs
- Logo mis en avant sur une banderole au bord du terrain

1200€

ARGENT

Tous les avantages **Bronze**, + :

- Logo sur les affiches régulières (matchs/événements)
- Mise en avant régulière sur les réseaux sociaux (3/4 post par saison)

700€

BRONZE

- Logo sur le site Internet
- Logo sur l'affiche de l'événement principale de la saison
- Mentions de remerciements sur les réseaux sociaux
- Invitation à la soirée des partenaires

300€

Nous sommes également ouverts à vos propositions, si vous avez des souhaits ou des projets n'hésitez pas à nous en faire part.



COLLABORATION PROCESSUS

SPONSORING

- L'entreprise paie en échange de contreparties (logo sur le maillot, pancarte publicitaire, communications sur les réseaux sociaux)
- L'entreprise peut déduire le montant du sponsoring en charges publicitaires, pour cela le club fournit une facture avec les informations suivantes :
 - Nom et coordonnées du club
 - Numéro de Siret
 - Montant
 - Nature du montant
 - Coordonnées et Siret de l'entreprise
 - Modalités de règlement
- Une convention de partenariat sera mise en place

MÉCÉNAT

- L'entreprise soutient financièrement le club sans contrepartie commerciale significative
- Le club remerciera tout de même l'entreprise avec la publication du logo dans des posts et les mentions de remerciements
- L'entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % du montant du don :

Si vous versez :	Votre avoir fiscal :	Montant réel du don :
200 €	120€	80€
700 €	420€	280€
1000€	600€	400€
2500€	1500€	1000€



CONVENTION DE PARTENARIAT

Convention de partenariat entre les soussignés :

L'ISLE JOURDAIN HOCKEY CLUB, association sportive régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé :

Immatriculée sous le numéro Siret :

Représentée par Tatiana Hummer, en sa qualité de présidente.

Ci-après dénommée "le club"

Et

Dont le siège social est situé :

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro :

Représentée par _____, en sa qualité de

Ci-après dénommée "le partenaire"

Article 1 - Objet

La présente convention, objet de définir les conditions dans lesquelles le partenaire apporte son soutien au club dans le cadre de la saison sportive. Année

Article 2 - Engagement du partenaire

Le partenaire s'engage à verser au club :

- Une contribution financière de _____ €, payable par _____ avant le _____
- Une contribution en nature, consistant en _____

Article 3 - Engagement du Club

En contrepartie, le club s'engage à offrir aux partenaires les prestations de visibilité suivantes :

-
-
-

Article 4 - Durée

La présente convention est conclue pour une durée d'une saison sportive, soit du _____ au _____
Elle pourra être renouvelée d'un commun accord entre les parties.



CONVENTION DE PARTENARIAT

Article 5 - Facturation et justificatifs

Le club émettra une facture ou un reçu à l'attention du partenaire, permettant à ce dernier d'enregistrer la dépense comme charges publicitaires.

Article 6 - Résiliation

En cas de manquement grave par l'une des deux parties à ses engagements, la convention pourra être résiliée en plein droit par l'autre partie après mise en demeure restée sans effet pendant 30 jours.

Article 7 - Litiges

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention sera soumis, à défaut de résolution à l'amiable, au tribunal compétent.

Fait le
à

En deux exemplaires originaux.

Pour le Club :
Pour le Partenaire :

Signature

Contact :

Responsable Sponsor : MONTECOT STEPHANE - 06 62 64 52 08
Directeur sportif : DAVANT KÉVIN - 06 31 66 87 01
Présidente : TATIANA HUMMER - 07 86 48 39 55
Trésorier : VALENTIN MONTECOT - 06 98 26 89 50

